Formation des membres commission SSCT renouvellement de mandat (+300)



Formations Réglementaires

03/11/2025

Public et prérequis

 Membres de la commission Santé, Sécurité et Conditions de travail renouvelant leur mandat dans les entreprises d'au moins 300 salariés

Aucun

Les objectifs

- Informer les participants de leurs rôles et missions
- Comprendre le sens des responsabilités dans le développement des missions du CSSCT
- · Comprendre comment rendre efficace les actions du CSSCT
- Utiliser les méthodes d'analyse du risque et de recherche des causes
- Participer à l'Evaluation des risques professionnels
- Etudier et proposer des solutions aux problèmes relatifs à la sécurité et à la santé au travail

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- · Apports théoriques.
- Echanges collectifs avec de nombreux exemples
- Exercice pratique (visite et analyse du site)

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Retour d'expérience des membres de la commission

L'organisation de la prévention et la participation du CSSCT

- La législation relative à la CSSCT
- La prévention dans l'entreprise et le CSSCT
- Les acteurs de la prévention (ressources int./ext.)
- Le rôle du CSSCT dans la politique de prévention de l'entreprise

Les accidents de travail

- L'accident du travail sous l'aspect humain, économique et social
- · Les phénomènes accidentels
- La prévention des accidents du travail

Les risques professionnels

- Le Document Unique
- · Les risques spécifiques à l'activité
- La participation de la commission à l'évaluation des risques professionnels
- · Les indicateurs SQVT

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- · Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- · Le suivi médical des salariés
- Définition et identification des facteurs de pénibilité

Etre acteur de la prévention

- · Les conditions de travail
- · La prévention incendie
- · L'organisation des secours
- · Les protections individuelles et collectives
- La qualité de vie au travail

Les moyens des membres de la CSSCT

- Les conventions
- · Les accords de mise en place
- · Les procédures de Danger Grave et Imminent
- · Les recours de l'expert

Analyse des problématiques rencontrées

Modalité d'évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage
- Un QCM d'évaluation du stagiaire.

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.2

Boulogne - 03 21 87 79 06 — Betnune - C Etaples - 0654769800 — Hénin-Beac Valenciennes - 03 27 45 24 15

- 03 21 20 66 91 eaumont - 03 21 20 40 31

Calais - 03 21 87 79 06

Cambrai - 03 27 70 34 23 Maubeuge - 03 27 53 14 00 Dunkerque - 03 28 59 32 90 St-Omer - 03 21 87 95 55